

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom du produit	: ASEPTICARE AEROSOL
Autres moyens d'identification	: Sans objet
Utilisation recommandée	: désinfectant de surfaces
Restrictions d'utilisation	: Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.
Information sur la dilution du produit	: Produit vendu prêt à être utilisé
Société	: Ecolab Co. 5105 Tomken Road Mississauga, Ontario Canada L4W 2X5 1-800-352-5326
Informations relatives aux soins d'urgence	: 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)
Date d'émission	: 01/05/2016

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**
**Classification SGH**

Aérosols inflammables	: Catégorie 2
Toxicité aiguë (Oral(e))	: Catégorie 4
Irritation de la peau	: Catégorie 2
Irritation oculaire	: Catégorie 2A
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique	: Catégorie 3 (Système nerveux central)

**Élément étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Avertissement

 Déclarations sur les risques : Aérosol inflammable.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

 Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ASEPTICARE AEROSOL

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

#### **Intervention:**

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

#### **Entreposage:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

#### **Élimination:**

Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
éthanol	64-17-5	62.8491
Composé d'ammonium quaternaire.	85409-23-0	0.15
Composé d'ammonium quaternaire.	68391-01-5	0.15

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais Traiter de façon symptomatique. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les secouristes : Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ASEPTICARE AEROSOL

#### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Risque d'incendie  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.  
La distance de retour de flamme peut être considérable.  
Contenant sous pression. Peut éclater s'il est chauffé.  
Aérosols inflammables
- Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)  
oxydes de soufre  
Oxydes de phosphore
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection personnelle.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
- Risque d'explosion. : Néra

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Enlever toute source d'allumage. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.  
Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

#### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Contenu sous pression. Ne pas perforer. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- Conditions de stockage sûres : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Garder dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart des agents oxydants. Tenir hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ASEPTICARE AEROSOL

manière étanche. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 5 °C à 45 °C

#### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

##### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
ethanol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m <sup>3</sup>	CAD AB OEL
		STEL	1,000 ppm	CAD BC OEL
		VME	1,000 ppm 1,880 mg/m <sup>3</sup>	OEL (QUE)
éthanol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,900 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL
		TWA	1,000 ppm 1,900 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P1

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

##### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Gants de type standard.  
Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les produits chimiques.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé.

#### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: aérosol
Couleur	: jaune pâle
Odeur	: Floral
pH	: 11.0 - 12.5, 100 %
Point d'éclair	: 13 °C vase clos
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et	: Donnée non disponible

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ASEPTICARE AEROSOL

intervalle d'ébullition

Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 0.84 - 0.85
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
poids moléculaire	: Donnée non disponible
COV (composés organiques volatils)	: Donnée non disponible
Chaleur de combustion	: 16.93 kJ/g

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	: Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition	: Contact avec les yeux, Contact avec la peau
---	---

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ASEPTICARE AEROSOL

#### Effets potentiels sur la santé

Yeux	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Peau	: Provoque une irritation de la peau.
Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion.
Inhalation	: L'inhalation peut affecter le système nerveux central. Le mauvais emploi intentionnel de ce produit par son inhalation délibérée peut être nocif ou mortel.
Exposition chronique	: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

#### Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux	: Rougeur, Douleur, Irritation
Contact avec la peau	: Rougeur, Irritation
Ingestion	: Pas d'information disponible.
Inhalation	: Étourdissements, Somnolence

#### Toxicité

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë : > 300 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: Donnée non disponible
Toxicité cutanée aiguë	: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	: Irritation de la peau
Lésion/irritation grave des yeux	: Irritation des yeux
Sensibilisation cutanée ou respiratoire	: Donnée non disponible
Cancérogénicité	: Donnée non disponible
Effets sur la reproduction	: Donnée non disponible
Mutagénécité de la cellule germinale	: Donnée non disponible
Tératogénicité	: Donnée non disponible
STOT - exposition unique	: Donnée non disponible
STOT - exposition répétée	: Donnée non disponible
Toxicité par aspiration	: Donnée non disponible

#### Composants

Toxicité aiguë par inhalation	: éthanol 4 h CL50 Rat: 117 mg/l
	Composé d'ammonium quaternaire. 4 h CL50 Rat: > 0.054 mg/l

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ASEPTICARE AEROSOL

Composé d'ammonium quaternaire.  
4 h CL50 Rat: > 0.054 mg/l

#### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

##### Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

##### Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

##### Composants

Toxicité pour les poissons : éthanol  
96 h CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): > 100 mg/l

##### Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Composé d'ammonium quaternaire.  
48 h CE50 Daphnia (Daphnie): 0.0058 mg/l

Composé d'ammonium quaternaire.  
48 h CE50 Daphnia (Daphnie): 0.47 mg/l

##### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

##### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

##### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

##### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

#### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ASEPTICARE AEROSOL

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'emballage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### Transport terrestre (TDG)

No. UN : 1950  
Description des marchandises : AÉROSOLS  
Classe : 2.1  
Dangereux pour l'environnement : non

#### Transport maritime (IMDG/IMO)

No. UN : 1950  
Description des marchandises : AEROSOLS  
Classe : 2.1  
Polluant marin : non

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPH et la FS contient toutes les informations exigées par le RPH.

**Identification numérique de drogue (DIN)** : 00801828

**NPRI Composants** : propane-2-ol alcool isopropylique  
2-méthyl-2-propanol  
nitrite de sodium  
éthylène glycol  
éthanolamines

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

#### **Inventaire des États-Unis TSCA :**

Dans l'inventaire TSCA

#### **Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :**

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

#### **Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :**

non établi(e)

#### **Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :**

non établi(e)

#### **Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :**

non établi(e)

#### **Japon. ISHL - Inventaire des substances chimiques (METI) :**

non établi(e)

#### **Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :**

non établi(e)

#### **Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :**

non établi(e)



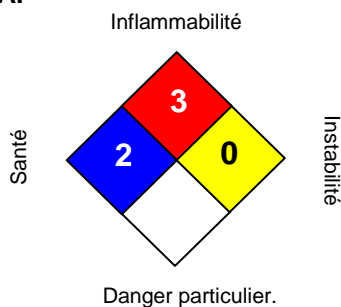
## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ASEPTICARE AEROSOL

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :  
non établi(e)

#### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

##### NFPA:



##### HMIS III:

<b>SANTÉ</b>	<b>2</b>
<b>INFLAMMABILITÉ</b>	<b>3</b>
<b>DANGER PHYSIQUE</b>	<b>0</b>

0 = insignifiante, 1 =Léger,  
2 = Modéré, 3 = Elevé  
4 = Extreme, \* = Chronique

Date d'émission : 01/05/2016  
Version : 1.1  
Préparé par : Regulatory Affairs 1-800-352-5326

**INFORMATIONS RÉVISÉES** : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.